



**ENGAGÉ·ES  
AU QUOTIDIEN**

*La Sécurité sociale  
Citoyenne  
et solidaire  
depuis 80 ans*

## **SÉCURITÉ SOCIALE / PROTECTION SOCIALE** **les enjeux des réformes, les batailles à mener**

**JEUDI 11 DÉCEMBRE**

**9h00 à 16h30 à CARCASSONNE  
(Lycée Charlemagne – Route de Saint-Hilaire)**

**Depuis 80 ans, la Sécurité Sociale protège chacun et chacune, universellement, contre les risques sociaux.** Depuis 80 ans, nous mutualisons les ressources et socialisons les risques. Depuis 80 ans, chacun et chacune contribue selon ses capacités et reçoit selon ses besoins. Malgré les attaques régulières, la Sécurité Sociale est plus qu'un système de Protection Sociale, c'est aujourd'hui encore un modèle de société, solidaire et efficace, un pilier de notre contrat social, à côté des services publics et de la Fonction Publique.

**Quels sont les enjeux des réformes en cours ?** Les gouvernements Macron ont imposé à la Fonction publique la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), c'est-à-dire la mise en place d'un contrat collectif pour les soins en santé avec participation de l'employeur. Comment la réforme se met-elle en place concrètement ? Qu'en est-il de la question de la prévoyance ?

**Comment renforcer la protection sociale statutaire des agents publics ?** La réforme de la protection sociale s'inscrit dans le cadre général d'une politique néo-libérale qui accroît les inégalités et affaiblit les services publics tout en diminuant les droits des personnels. La FSU défend au contraire un modèle fondé sur un haut niveau de solidarité entre toutes et tous, actifs et actives ou retraité·e·s, selon ses revenus, et hors de toute logique marchande, de concurrence, ou de profit : quel est ce modèle du 100 % sécu ?

### **Stage de formation syndicale : un droit à utiliser !**

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement ni ratrapage d'heures. Organisé par la FSU 11 sous l'égide de l'Institut de formation de la FSU (organisme de formation agréé), **ce stage est ouvert à tous les agents publics, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels.**

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Remplir une demande de congé de formation syndicale au moins un mois avant la date du stage, soit  
**AVANT LE 11/11/2025.**

**Signalez-nous votre inscription par mail à [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr) en nous précisant si vous souhaitez prendre le repas au restaurant scolaire du lycée (Le prix du repas au lycée est de 12 euros. Le repas sera pris en charge par la FSU pour les syndiqué·es.)**